

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023**

Affiché le 04/10/2023

Séance du jeudi 28 septembre 2023

Date de la convocation : 18/09/2023

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 11

Votants : 15

Présents : Mmes Marie-Annick GUIMARD, Nicole HUET, Patricia LEPINE, Béatrice PEREIRA, Josette RAIMON, Chantal SUBRA.

MM. Roger BAZIER, Nicolas COSTE, Eric DRAPEAU, Patrick RAMOS, Eric THICKETT.

Pouvoirs : Mme Anne-Laure BABAULT à Mme Chantal SUBRA

M. François JOUANNAULT à M. Eric DRAPEAU

Mme Andrée JOUSSEAUME à M. Patrick RAMOS

Mme Arlette ROBIN à M. Roger BAZIER

Absents excusés : Mme Laury-Anne RAULT, MM. Dominique MOREL, Jean-James PERLADE, Gérard VILATTE

Secrétaire de séance : Mme Josette RAIMON

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame Chantal SUBRA, Maire.

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 24/08/2023.

Le procès-verbal de la séance du 24/08/2023 est adopté à l'unanimité.

Procès-verbal adopté à l'unanimité avec 15 voix pour.

Communication au Conseil Municipal des décisions prises au titre des délégations du Conseil Municipal au Maire (L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)

- Réfection du caniveau central de la rue de la Croix des Fleurets par la société ATLANROUTE pour un montant de 10.289,25€ HT, 12.347,10€ TTC.
- Etudes de diagnostic structure pour le pôle commerces par la société ABCIIS pour un montant de 1.200,00€ HT, 1.440,00€ TTC.
- Acquisition de 10 guirlandes rose pour Octobre rose auprès de la société ESPACE EVENEMENT pour un montant de 71,50€ HT, 85,80€ TTC.

Délibération n°1 Signature de la Convention Territoriale Globale 2023-2027 du territoire de l'Agglomération de La Rochelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide

- D'approuver La Convention Territoriale Globale 2023-2027 de la CDA de La Rochelle faisant état des engagements réciproques des communes et syndicats intercommunaux, de la CAF17, de l'Agglomération de La Rochelle et des institutions signataires, Département de la Charente-Maritime, Education Nationale et UDCCAS
- D'autoriser la signature de la Convention Territoriale Globale 2023-2027 pour un engagement à coopérer dans la mise en œuvre le Projet de Services aux Familles du territoire de l'Agglomération de La Rochelle.
- D'autoriser la signature convention d'objectifs et de financement portant sur le pilotage du projet et le co-financement du poste de chargé de coopération territoriale de la Convention Territoriale Globale.
- De charger Madame le Maire ou son représentant à prendre les dispositions administratives et financières concernant cette décision.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.

Délibération n°2 Constatation de la désaffectation du chemin rural longeant l'Altriane et lancement de la procédure de cession

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Constate la désaffectation du chemin rural ;
- Décide de lancer la procédure de cession des chemins ruraux prévue par l'article L. 161-10 du Code rural ;

- Autorise Madame le Maire à organiser une enquête publique sur ce projet et à signer tout document relatif à ce dossier.

Il est précisé que tous les frais de procédure et compensation seront pris en charge par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.

Délibération n°3 – Majoration de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de majorer de 40% la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.
- Charge Madame le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Délibération adoptée à la majorité avec 13 voix pour et 2 voix contre.

Délibération n°4 Pôle Commerces - Demande de subvention au titre du dispositif d'accompagnement à l'installation de commerces en milieu rural

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- Solliciter une subvention au titre du dispositif d'accompagnement à l'installation de commerces en milieu rural afin de bénéficier d'une aide d'un montant maximum de 50 000€.
- Autoriser Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention.
- Autoriser Madame le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, la signature et l'exécution, ainsi que de tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à la majorité avec 13 voix pour et 2 voix contre.

Questions / Informations diverses :

- Discussion sur la future taxation de la collecte des déchets ménagers
- Prochain Conseil Municipal le jeudi 26/10/2023 à 18h.
- Dates de prochaines manifestations :
 - Concert de gospel dans l'église le 01/10/2023
 - Octobre rose le 15/10/2023
 - Zone de gratuité le samedi 28/10/2023
 - Cérémonie du 11 novembre
 - Marché de Noël les 02 et 03 décembre 2023
 - Repas des Aînés le dimanche 17/12/2023
- Date des prochaines élections : élections européennes le dimanche 09/06/2024
- Information concernant l'agression physique d'un agent communal et discussion sur les agressions verbales et physiques